

# Prise de Position de la Jeunesse Africaine sur L'examen de Pékin +30




## REMERCIEMENTS POUR LES JEUNES

Nous reconnaissons que ce travail a été rendu possible en nous appuyant sur les épaules d'innombrables et intrépides géantes féministes africaines dont les connaissances et la sagesse continuent de nous inspirer et de maintenir la flamme allumée.

Nous remercions vivement l'équipe qui a travaillé sans relâche pour faire de cette déclaration une réalité. Nous sommes reconnaissantes de la contribution et du soutien de chacun d'entre vous. Nous tenons à remercier tout particulièrement : **Peninah Nzioka, Nene Goita, Yande Chionita, Bernice Ocran Dodo, Elizabeth Talatu Williams, Anne Wanjuhi Njoroge, Felicity Feleke Fanta, Tendai Thokozile Miti, Banda, Irakoze Jeanne, Chantal Kalumbu Kaluanda, Rabeb Aloui, Betty Habene.**





Développer le plein potentiel des filles et des femmes de tout âge. Assurer leur participation pleine et égale à l'éducation d'un monde meilleur pour tous. Et renforcer leur rôle dans le processus de développement.

- (Paragraphe 35 de la Déclaration de Beijing)

Nous, les jeunes, les organisations de jeunesse, les organisations dirigées par des filles et des jeunes femmes dans toute notre diversité, issus des cinq (5) sous-régions d'Afrique et de la diaspora, ayant participé à l'examen de la mise en œuvre de la [Déclaration et du Programme d'Action de Beijing](#) (BPfA<sup>1</sup>).



<sup>1</sup> La Déclaration et le Programme d'Action de Beijing (BPfA) sont un cadre politique historique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes qui a été adopté à l'unanimité par 189 pays lors de la 4e Conférence Mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Beijing/Pékin, en Chine, en 1995.





## CONTEXTE

Dans le cadre du processus d'évaluation de Beijing +30, le **Réseau de Développement et de Communication des Femmes Africaines (FEMNET)** et l'**ONG CSW Africa**, en collaboration avec **ONU Femmes**, ont organisé conjointement un total de **13 consultations d'Organisations de la Société Civile** et de jeunes à travers l'Afrique, engageant **3.136 participants** de toutes les cinq sous-régions. Ces consultations ont réuni des représentants nationaux, sous-régionaux et régionaux issus d'organisations de défense des droits des femmes, de groupes dirigés par des filles et des jeunes femmes, d'organisations non gouvernementales internationales, d'agences onusiennes et d'autres partenaires qui soutiennent la promotion des droits des femmes et des filles en Afrique Orientale, Centrale, Occidentale, Septentrionale et Australe.

Cette déclaration de position issue des réunions consultatives donne un aperçu des principaux enjeux relatifs au thème de cette année : **Examen et évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'Action de Beijing**. Elle reconnaît les progrès réalisés, identifie les lacunes majeures et propose des recommandations de la part des femmes et des filles africaines.





**Reconnaissons** que près de 30 ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme d'Action de Beijing (BPfA), des progrès ont été enregistrés en matière de réalisation de l'égalité sexospécifique et des droits des jeunes en Afrique. Il convient de noter que des réformes politiques et juridiques ont été menées pour institutionnaliser les droits des femmes dans différentes sphères de leur vie, par exemple la Charte Africaine des Droits Humains et des Peuples relative aux Droits des Femmes en Afrique (Protocole de Maputo) adoptée en 2003 et désormais ratifiée par 42 pays. En outre, la protection de l'égalité sexospécifique et l'interdiction de la discrimination sexiste sont désormais inscrites dans la plupart des constitutions nationales des États membres de l'Union Africaine (UA). Par ailleurs, on constate qu'il y a une augmentation des lois visant à protéger les jeunes et les femmes dans des domaines tels que les droits du travail et la violence domestique, même si leur application reste un défi de taille..

Toutefois, il est **inquiétant** de constater que ces réformes législatives n'ont pas fondamentalement modifié la dynamique du pouvoir sexospécifique. Dans de nombreux pays africains, les jeunes femmes et les filles continuent de faire face à de profondes inégalités, tandis que les jeunes hommes et les garçons à tous les niveaux de la société (tant dans les espaces privés que publics) continuent de bénéficier de privilèges patriarcaux. Les jeunes femmes doivent donc assumer le fardeau de maintenir une société inégalitaire..

**Malheureusement**, des formes multiples et croisées de discrimination à l'encontre des jeunes femmes et des filles persistent dans tous les domaines de leur vie. Malgré les nombreux engagements pris par les gouvernements africains en faveur des droits des jeunes et des femmes, des normes sociales, des attentes culturelles et des pratiques religieuses profondément ancrées ont souvent la priorité sur les lois nationales, que ce soit ouvertement ou secrètement.

**Notant** que l'examen des 30 ans [de la Déclaration et du Programme d'Action de Beijing \(BPfA\)](#) se déroule dans un contexte de l'idéologie en érosion du panafricanisme, de forte dépendance de l'Afrique à l'aide étrangère, de hausse des flux financiers illicites, d'extractivisme, d'une mauvaise gouvernance foncière sans précédent, d'une urbanisation rapide et non planifiée, de xénophobie, de misogynie et d'extrémisme souvent déguisé en nationalisme et protectionnisme. Ces problèmes, ainsi que la crise migratoire, la militarisation, la centralisation du pouvoir politique et économique parmi les élites, le rétrécissement de l'espace civique et les restrictions à l'égard de la liberté d'expression et d'association, constituent des obstacles considérables. En outre, la financiarisation des services sociaux, les conflits armés et non armés en cours, la violence liée à la technologie, les féminicides et les catastrophes récurrentes dues au changement climatique et aux conditions météorologiques extrêmes constituent de graves menaces au bien-être de la jeunesse africaine.

**Surpris** par le constat que le processus d'examen de Beijing +30 (l'examen) a, de manière éclatante, isolé les organisations de jeunes aux niveaux national et régional. Bien que les organisations de jeunes aient été invitées, elles n'ont pas été intégrées de manière significative aux phases de planification ou de rapportage de l'évaluation. Cette exclusion a donné lieu à des rapports nationaux alternatifs (parallèles) limités de la jeunesse et des OSC.

Nous **EXIGEONS** donc les **ACTIONS** suivantes comme **PRIORITÉS** pour la protection, le respect, la promotion, l'exécution et la réalisation des droits humains des jeunes, en particulier des jeunes femmes et des filles, dans toute l'Afrique.



# PRIORITÉS DE LA JEUNESSE AFRICAINE POUR BEIJING +30

## 1. Progrès, Succès, Lacunes et Défis Dans les 12 Domaines Critiques de la Déclaration et du Programme D'action de Beijing (BPfA)

- Adopter des politiques garantissant un crédit accessible et abordable pour les entreprises détenues par des femmes, faire respecter l'égalité des salaires et renforcer des réseaux de sécurité sociale pour les femmes du secteur informel afin qu'elles puissent atteindre leur indépendance économique.
- Fournir un financement ciblé pour les programmes d'études sensibles au genre, les programmes de STEM, l'éducation à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR) et une protection solide contre la violence basée sur le genre (VBG) dans les milieux éducatifs.
- Accorder la priorité aux infrastructures de soins de santé maternelle, financer les services de santé mentale des femmes et lancer des programmes de prévention des maladies et de SDSR accessibles à toutes les femmes et toutes les filles.
- Élaborer des politiques d'investissement équitables pour les entreprises des femmes et créer des systèmes financiers flexibles qui permettent aux femmes d'entrer et de prospérer dans les économies formelles et émergentes.
- Éliminer les lois, politiques et pratiques discriminatoires en matière de propriété foncière et d'héritage.
- Autonomiser les femmes sur le plan économique grâce à une inclusion financière adaptée pour celles du secteur informel.
- Éliminer les obstacles à l'éducation en rendant la scolarité abordable, en réduisant les taux de décrochage scolaire et en encourageant la participation des filles aux STEM par le biais de bourses d'études et d'améliorations des infrastructures.
- Intégrer les priorités en matière de santé sexuelle et reproductive dans les programmes nationaux de santé, rétablir l'accessibilité des programmes d'assurance maladie et investir dans l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive et dans l'accès durable aux contraceptifs pour les jeunes.
- Criminaliser le féminicide, appliquer des lois strictes contre les abus sexuels, changer les attitudes culturelles néfastes par la sensibilisation et initier des services de santé mentale accessibles aux survivantes.
- Mettre en place des systèmes financiers inclusifs avec des microcrédits, des programmes d'éducation financière adaptés et des politiques qui soutiennent la sécurité de l'emploi et les avantages sociaux des femmes dans les économies informelles.
- Appliquer l'égalité salariale entre les sexes, encourager la diversité sexospécifique dans les entreprises et financer des initiatives de renforcement des capacités pour accroître la représentation des femmes dans le leadership économique et la gouvernance.
- Mettre en œuvre des politiques de santé sensibles au genre, proposer des examens de santé abordables et veiller à ce que les services de santé mentale soient intégrés aux soins primaires pour le bien-être holistique des femmes.
- Offrir un financement sans restriction aux jeunes, en particulier aux jeunes femmes, pour qu'ils s'engagent dans des initiatives commerciales et communautaires, et élargir les programmes de formation afin de soutenir



le développement économique mené par les jeunes.

- Renforcer les lois anti-féminicide et anti-MGF, en particulier dans les zones à haut risque, et fournir un soutien sanitaire, juridique et social complet aux femmes concernées.
- Impliquer les hommes et les garçons dans des initiatives de lutte contre la violence basée sur le genre (VBG) afin de changer positivement les normes culturelles et établir des systèmes de réponse rapide en faveur des victimes de la VBG.
- Appliquer les lois contre la cyber-intimidation, renforcer la protection de la confidentialité des données pour les militants et éduquer les femmes en matière de droits et de sécurité numériques.
- Veiller à ce que les services de santé sexuelle et reproductive soient largement accessibles, intégrer la santé mentale dans les soins de santé primaires et augmenter la disponibilité de produits menstruels abordables afin de réduire la précarité menstruelle.
- Intégrer les politiques, les lois et les pratiques climatiques sensibles au genre, faciliter la migration en toute sécurité pour les femmes déplacées par le climat et soutenir les programmes de résilience climatique dirigés par des femmes et des jeunes.
- Mettre en œuvre des politiques, des lois et des pratiques visant à atténuer la pollution et la dégradation, promouvoir une agriculture durable et éduquer les femmes en ce qui concerne la résilience climatique.
- Accroître la représentation des femmes dans les médias afin de promouvoir les droits numériques et lutter contre les stéréotypes, en soutenant la visibilité des problèmes de la femme.
- Réduire les frais de scolarité, élargir les bourses d'études, soutenir les étudiantes enceintes et favoriser la parité des sexes dans le leadership éducatif en transformant les systèmes, les structures et les mécanismes.
- Renforcer la participation des jeunes à la gouvernance par le biais de parlements de jeunes, de groupes de travail et de plateformes de plaidoyer et de prise de décision en matière de lois et de politiques.
- Plaider en faveur de réformes juridiques globales pour mettre fin à la violence sexiste (VBG), notamment les mutilations génitales féminines (MGF), le mariage précoce et la discrimination, et établir des cadres de redevabilité afin de surveiller l'égalité sexospécifique.
- Renforcer les initiatives de lutte contre la corruption, en garantissant l'égalité d'accès aux ressources et aux services dans tous les secteurs.





## 2. Nouveaux Domaines Prioritaires

Les États membres de l'UA devraient :

- Établir et appliquer des quotas de parité de sexes aux postes de direction, avec des programmes de mentorat et de renforcement des capacités afin de préparer les femmes à des rôles de prise de décision dans tous les secteurs.
- Engager un financement durable pour les programmes d'éducation, assurer un accès équitable aux filles et renforcer le financement des organisations de défense des droits des femmes.
- Intégrer les femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, accorder la priorité au soutien psychosocial et offrir des opportunités économiques adaptées aux femmes déplacées et touchées par les conflits.
- Réduire les frais de campagne pour les postes de leadership, appliquer les mesures antidiscriminatoires pour les jeunes leaders et promouvoir l'alliance des hommes pour démanteler les barrières patriarcales au leadership des femmes.
- Adopter et appliquer une législation complète pour protéger les femmes de toutes les formes de violence, avec des plateformes en ligne accessibles pour le signalement et la gestion efficace des cas pour les survivantes.
- Élargir l'accès aux ressources de la microfinance et de l'économie numérique, établir un financement rural accessible avec des exigences minimales et fournir un financement de démarrage afin d'autonomiser les jeunes femmes entrepreneurs.
- Garantir l'accès des femmes à la propriété foncière, au crédit et aux marchés, en particulier dans les zones rurales, pour soutenir la résilience et l'indépendance économiques.
- Accorder la priorité aux efforts transfrontaliers de lutte contre les MGF et impliquer les hommes et les garçons dans les programmes éducatifs afin de lutter contre la violence sexiste (VBG) et les stigmates culturels qui normalisent la violence à l'égard des femmes.



- Améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, notamment de santé mentale et de soins maternels, en mettant l'accent sur la réduction et l'élimination des taux de mariage d'enfants, et en garantissant l'accès aux produits menstruels.
- Intégrer les femmes et les jeunes dans les politiques d'adaptation au climat et environnementales, promouvoir l'éducation climatique et accorder la priorité à la migration sûre pour les personnes touchées par les événements climatiques.
- Adopter des politiques strictes de lutte contre la cyber-intimidation, éduquer à propos de la sécurité en ligne et accroître la représentation des femmes dans les médias et leur gestion, pour défendre les droits numériques et lutter contre la cyber-violence.
- Élargir les bourses d'études, réduire les obstacles financiers et soutenir les familles à faible revenu afin de garantir à toutes les filles et les jeunes femmes l'égalité des chances en matière d'éducation.
- Renforcer le rôle de la société civile dans le suivi des engagements des BPfA grâce à des systèmes de rapportage transparents et à des mécanismes de redevabilité.
- Appliquer des politiques de lutte contre la corruption dans tous les secteurs afin de garantir l'égalité d'accès aux services.
- Impliquer les jeunes dans les organes de prise de décision, établir des conseils consultatifs de jeunes et créer des voies de leadership pour les jeunes voix dans la gouvernance.
- Adopter des politiques qui reflètent et respectent la diversité des genres, en intégrant les perspectives des identités sexospécifiques marginalisées dans l'élaboration et la mise en œuvre des lois et des politiques.
- Développer des partenariats entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé pour garantir des solutions collaboratives à long terme afin de lutter contre les inégalités entre les sexes.



### 3. Stratégies et Mécanismes de Redevabilité

#### Les États membres de l'UA devraient :

- Créer des systèmes complets de collecte de données qui captent les diverses identités, afin de suivre avec précision les impacts des lois et des politiques sur l'égalité entre les sexes.
- Mettre en œuvre des cadres de redevabilité qui nécessitent un engagement actif avec les organisations de base et un suivi communautaire.
- Mener des campagnes de sensibilisation au sujet de l'égalité sexospécifique, exploiter les médias sociaux pour la transparence et produire des ressources accessibles et multilingues afin d'informer les communautés de leurs droits et responsabilités en matière de gouvernance.
- Appliquer les lois antidiscriminatoires avec un soutien ciblé aux personnes vivant avec handicap, en particulier pour protéger les droits des femmes en ce qui concerne le féminicide et la violence sexiste.
- Promouvoir un accès équitable aux ressources financières pour les femmes, lutter contre les disparités salariales entre les sexes dans les différents secteurs et mettre en œuvre des mesures d'égalité salariale.
- Adopter des lois complètes de lutte contre toutes les formes de violence, garantir l'accès à la justice pour les survivants et mener des campagnes culturelles positives afin de changer les attitudes qui cautionnent la VBG.
- Fournir des microfinances, des prêts et des ressources numériques accessibles avec des obstacles réduits pour favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes femmes.
- Mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation numérique qui se concentrent sur les pratiques en ligne sûres afin de lutter contre des problèmes tels que la cyberintimidation et les abus numériques.
- Intégrer les femmes et les filles dans les lois et politiques d'adaptation et de résilience au climat, notamment pour assurer la protection contre les impacts des déplacements climatiques et assurer également une migration sûre.
- Simplifier les processus de faire des demandes pour améliorer l'accès des femmes aux fonds climatiques et leur permettre de participer et de bénéficier des initiatives de résilience.
- Élaborer des cadres juridiques et des services de soutien pour la prévention de la violence sexiste, en particulier dans les communautés marginalisées, et impliquer les hommes et les garçons comme alliés de l'égalité entre les sexes.





- Investir dans l'accès à l'éducation des filles, en particulier dans les zones rurales, et créer des programmes de mentorat pour renforcer les compétences de leadership des jeunes femmes.
- Promouvoir le leadership des jeunes en créant des organes consultatifs pour l'inclusion dans la prise de décision et en s'attaquant aux inégalités numériques.
- Assurer la représentation des jeunes dans les rapports et les cadres politiques de BPfA, en amplifiant les voix des jeunes dans la gouvernance et la reddition de comptes.
- Promouvoir les partenariats avec les OSC et les mouvements de jeunesse afin de maintenir un dialogue transparent et inclusif, et fournir aux OSC un soutien en matière de plaidoyer et des ressources de renforcement des capacités.
- Élaborer des systèmes avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, ventilés par caractéristiques clés, y compris l'identité, afin de suivre les progrès de BPfA et combler les lacunes spécifiques.
- Mettre en œuvre des protections juridiques solides pour les droits des femmes, y compris les droits sexuels et reproductifs, avec des examens périodiques afin de s'aligner sur les normes internationales.
- Financer la recherche pour identifier les obstacles à l'égalité sexospécifique et promouvoir des lois et des politiques fondées sur des données probantes pour relever les défis spécifiques à l'égard du genre et des jeunes.
- Encourager la collaboration entre les gouvernements, les secteurs privés et les réseaux de jeunes afin de s'attaquer aux problèmes transnationaux tels que la traite et le crime organisé.
- Assurer le financement de l'éducation, des soins de santé et du soutien économique pour parvenir à une égalité sexospécifique durable.
- Utiliser les médias et la culture populaire pour sensibiliser à propos de l'égalité sexospécifique, mobiliser le soutien et remettre en question les stéréotypes.
- Mobiliser les hommes et les garçons afin de défendre une masculinité positive, soutenir les efforts de lutte contre la violence sexiste et les MGF (mutilations génitales féminines) ainsi que les initiatives d'égalité dans les communautés.



## 4. Intersectionnalité

### Les États membres de l'UA devraient :

- Mettre en œuvre des politiques qui exigent une représentation équitable des femmes dans les médias, fournir une formation à l'égalité entre les sexes aux professionnels des médias et promouvoir la visibilité des femmes dans les rôles de leadership et de créativité au sein de l'industrie.
- Accorder la priorité à la représentation des jeunes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix, la résilience climatique, la promulgation de lois et l'élaboration de politiques sur la santé et droits sexuels et reproductifs, en garantissant l'inclusion des groupes marginalisés et des personnes vivant dans des zones touchées par des conflits.
- Elaborer des lois et des politiques qui garantissent la participation des femmes à la prise de décision environnementale et fournir des ressources pour soutenir les initiatives climatiques conduites par les femmes.
- Accorder la priorité aux mesures législatives visant à protéger les droits des filles, à assurer le financement d'espaces sûrs et à engager les communautés à faire évoluer positivement les attitudes culturelles à l'égard de l'égalité sexospécifique.
- Réglementer les pratiques médiatiques pour prévenir le harcèlement, criminaliser la sexualisation et soutenir les politiques visant à présenter des représentations positives et exactes des femmes, notamment en faisant en sorte que davantage de femmes occupent des postes de leadership dans les médias.
- Criminaliser les pratiques néfastes telles que les MGF, assurer un financement durable pour des espaces sûrs et encourager l'engagement de mettre fin à la violence sexiste et promouvoir des changements culturels positifs en faveur de l'égalité.
- Concevoir un soutien ciblé pour les femmes déplacées, notamment des services de santé mentale, des programmes de stabilité économique et des parcours de réinsertion sociale.
- Fournir des ressources accessibles de microfinance, de formation entrepreneuriale et de démarrage, notamment pour les jeunes femmes marginalisées des zones rurales.
- Elaborer des programmes pour améliorer l'accès aux ressources financières, à la propriété foncière et à la participation au marché, en particulier pour les femmes rurales et mal desservies.
- Financer des initiatives visant à réduire et à éliminer les obstacles à l'égard de l'éducation des filles, fournir un mentorat pour renforcer les compétences en matière de leadership et doter les jeunes femmes de compétences numériques et des STEM.
- Mettre en œuvre et appliquer des lois afin de lutter contre la violence sexiste et le féminicide, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les femmes vivant avec le VIH et SIDA, et renforcer les mécanismes de redevabilité dans des zones de conflit.
- Élargir l'accès aux services de SDRS, s'attaquer aux problèmes dont le mariage des enfants et soutenir les pratiques de santé reproductive sûres, en particulier pour les femmes et les filles vulnérables.
- Intégrer des services de santé mentale accessibles dans les systèmes de soins de santé nationaux, en répondant aux divers besoins selon les régions et les groupes démographiques.
- S'attaquer aux facteurs socio-économiques contribuant aux taux de décrochage scolaire des filles et élargir l'accès à l'alphabétisation numérique, aux STEM et à l'éducation aux compétences vertes.
- Intégrer les vulnérabilités climatiques uniques des femmes dans la législation et les politiques, et assurer leur participation à la prise de décision environnementale et aux initiatives d'adaptation au climat.



- S'attaquer aux effets aggravés du changement climatique, de l'insécurité alimentaire et de l'inégalité sexospécifique, en se concentrant sur les impacts sur les femmes du milieu rural.
- Mener des campagnes de mettre fin aux pratiques néfastes telles que les MGF, promouvoir une masculinité positive et impliquer les hommes et les garçons en tant qu'alliés de l'égalité entre les sexes.
- Lancer des campagnes de sensibilisation qui mettent en évidence les réalités intersectionnelles sexistes et encouragent les jeunes leaders à défendre les droits des femmes et des filles dans leur diversité.
- Établir des plateformes formelles afin d'y inclure les jeunes, en particulier les jeunes femmes, dans la prise de décision sur les lois et les politiques touchant leurs droits et leur avenir.
- Soutenir les partenariats entre les organisations de jeunesse pour relever de manière collaborative les défis intersectionnels liés au genre, en mettant l'accent sur les luttes uniques des jeunes femmes et des filles.
- Promouvoir la représentation des femmes dans les médias et la technologie, en garantissant la voix des femmes dans les discussions et les décisions cruciales de ce secteur.
- Mettre en œuvre des programmes éducatifs sur la cybersécurité, en permettant aux jeunes femmes de naviguer dans les espaces en ligne sans craindre le harcèlement ou la cyberintimidation.
- Permettre aux organisations de jeunesse de contribuer à un rapport parallèle de la société civile sur Beijing +30, offrant une évaluation, axée sur les jeunes, des progrès en matière d'égalité sexospécifique.





## CONCLUSION

En conclusion, nous réaffirmons que les droits des jeunes et des organisations de la société civile ne sont pas et ne seront pas considérés comme des adversaires de l'État. Il est crucial que les gouvernements africains reconnaissent et adoptent le rôle important des droits des jeunes et des organisations de la société civile à travers le continent afin de favoriser et de maintenir un développement inclusif et durable. Aujourd'hui, près de 30 ans après Beijing, qui a été profondément influencé par les jeunes militants et la société civile, la jeunesse africaine, dans ses diverses identités, ne devrait pas être simplement invitée en tant que hôte aux plateformes nationales, régionales et mondiales, mais devrait plutôt se voir accorder un siège à la table des décisions en tant que partenaire égal.

Dans cet esprit, nous lançons un appel aux États membres de l'Union Africaine à adopter, à engager des pourparlers significatifs et à s'engager à nouveau à promouvoir les droits des jeunes tels que décrits dans la Déclaration et le Programme d'Action de Beijing.





### **2020-2030 est une DÉCENNIE D'ACTION !**

**Les États membres de l'Union Africaine doivent honorer, financer et rester redevables devant les engagements progressistes pris en faveur des droits humains des jeunes gens!**



# Prise de Position de la Jeunesse Africaine sur L'examen de Pékin+30



 FEMNET Secretariat  
 @femnetprog  
 FEMNET1  
 FEMNET Secretariat

12 Masaba Road, Lowerhill   
P.O. Box 54562-00200 Nairobi, Kenya   
+254 20 2712971/2   
admin@femnet.or.ke   
www.femnet.org 